

Présentation de l'ADM74

Présentation

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901, l'Association des Maires, Adjointes et Conseillers Généraux de la Haute-Savoie compte parmi ses membres les 294 Communes du Département, les E.P.C.I. à fiscalité propre (Communautés d'Agglomération et Communautés de Communes), ainsi que les élus de l'Assemblée Départementale.



Missions et Vie Associative

Parmi les missions confiées à l'Association des Maires de Haute-Savoie :

-aider les collectivités dans leur gestion administrative et dans l'informatisation de leurs services administratifs (service d'aide informatique apporté à plus de 300 sites)

-faciliter l'exercice des fonctions des élus et du personnel des collectivités territoriales par une assistance juridique ainsi que par des formations et des réunions d'information sur des thèmes diversifiés intéressant les collectivités

A noter que l'Association des Maires de Haute-Savoie dispose d'un agrément pour dispenser de la formation aux élus locaux jusqu'en 2014 (décision ministérielle du 7 avril 2010)

-créer des liens de solidarité entre les élus

-assurer la représentation des élus dans les commissions et organismes départementaux, régionaux et nationaux

L'Association des Maires de Haute-Savoie est affiliée à l'Association des Maires de France qui représente une force de proposition et de représentation vis-à-vis des pouvoirs publics

-accompagner les collectivités locales actuelles vers la coopération intercommunale

-organiser des évènements annuels (Congrès départemental des Maires et Forum des Collectivités Territoriales notamment)

-assurer des interventions auprès des Pouvoirs Publics, des Administrations et des Parlementaires pour attirer l'attention sur des questions de fonctionnement ou de gestion des collectivités locales

Coordonnées

Maison des Maires

58 Rue Sommeiller

74 000 ANNECY

Tél : 04.50.51.47.05

Fax : 04.50.52.71.35

Courriel général :

secretariat@maires74.asso.fr

Site web :

www.maires74.asso.fr

Les Elus de l'Association

L'Association des Maires est administrée par un Comité et un Bureau mis en place après chaque renouvellement des Conseils Municipaux.

Le Comité : Il est composé de **54 représentants des Maires et Adjointés élus par canton et de quatre conseillers généraux désignés par l'Assemblée Départementale**. Le Comité se réunit au moins deux fois dans l'année.

Le Bureau : Il est composé de 15 membres élus par les membres du Comité. Il se réunit tous les mois.

Président : M. Raymond MUDRY

Vice-Présidente Départementale : Mme Martine MANIN

Vice-Présidente pour l'Arrondissement d'Annecy : Mme Guylaine ALLANTAZ

Vice-Président pour l'Arrondissement de Bonneville : M. Martial SADDIER

Vice-Président pour l'Arrondissement de Saint-Julien : M. Christian DUPESSEY

Vice-Présidente pour l'Arrondissement de Thonon-les-Bains : Mme Jacqueline GARIN

Secrétaire Général : M. Jean DENAIS

Secrétaire Générale Adjointe : Mme Claudine RANVEL

Trésorier : M. Bernard BOUVIER

Membres : M. Jean-François BAUD

M. Jean-Jacques GRANDCOLLOT

Mme Marie-Antoinette METRAL

M. André BORGOGNON

M. Kamel LAGGOUNE

Mme Thérèse LANAUD

Personnel et contacts

/ La Direction : Lauriane MOUNIER-FARAUT

Téléphone : 04.50.51.47.05 / courriel : lmounier@maires74.asso.fr

/ L'Accueil de votre Association

Secrétariat : **Nadine CHAPEL** (les mardi, jeudi et vendredi)

Téléphone 04.50.51.47.05 / courriel : secretariat@maires74.asso.fr

Secrétariat - Comptabilité : **Sandrine POCHE** (les lundi, mercredi et vendredi)

Téléphone : 04.50.51.47.05 / courriel : accueil@maires74.asso.fr

/ Le service juridique : Morgane MAGNIER

Téléphone : 04.50.51.82.26

Formulaire de saisine en ligne: www.maires74.asso.fr

/ Le service informatique : Sylvie BORDILLON, Cécile DARDOIZE, Didier LAFORET, Claudy CHAPEL, Farid ADJERIME

Téléphone : 04.50.51.82.27 / courriel : serinfo@maires74.asso.fr

/ Le Service Webconcept : Céline MATHIEU

Téléphone : 04.50.51.82.24 / courriel : cmathieu@maires74.asso.fr

